



Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso

9^E FORUM MONDIAL DE L'EAU

La communauté internationale invitée à soutenir le Fonds bleu

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a appelé le 21 mars à Dakar, au Sénégal, à l'ouverture du neuvième Forum mondial de l'eau, la communauté internationale à

apporter un appui financier au Fonds bleu pour le Bassin du Congo. « Nous faisons le même constat : la pénurie mondiale d'eau s'aggrave. Pour plus de 2,5 milliards de personnes, l'accès

à l'eau potable reste un combat quotidien et les experts prévoient que 65% de la population du continent africain sera affectée par le stress hydrique », a-t-il déclaré.

Page 16

STADE DE KINTÉLÉ

Un état des lieux accablant



Hugues Ngouélondélé visitant le stade de Kintélé

Basé au Complexe sportif la Concorde, le stade de l'Unité de Kintélé se trouve dans un état déplorable : pelouse dévastée, sonorisation et autres équipements emportés. Le constat a été fait hier en présence du ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, par la société CSCEC qui s'engage à réhabiliter ce site ayant abrité en 2015 les onzièmes Jeux africains. « Nous avons trouvé beaucoup d'équipements détruits ou volés. Le contenu des travaux sera énorme. Nous allons faire le nécessaire pour réhabiliter ce stade. La durée des travaux dépendra de la qualité des ouvrages à réaliser », a expliqué M. Shi, responsable de la société CSCEC.

Page 16

LYCÉE DE LA RÉVOLUTION

Un élève blessé au couteau



L'élève interpellé par la gendarmerie

Un adolescent a été blessé à la gorge lors d'une bagarre, le 19 mars au lycée de la Révolution, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Son présumé agresseur, interpellé par la gendarmerie, nie les faits qui lui sont reprochés. La victime a rejoint le domicile familial après les soins de san-

té supportés par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Page 5

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'Institut de formation de Loudima va rouvrir

Fermé depuis quatre ans, l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima, dans la Bouenza, va rouvrir ses portes bientôt. L'information a été donnée hier à Brazzaville, à l'issue d'une audience entre le ministre de

l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, et l'ambassadeur de Namibie au Congo, Sipapela Cletius Sipapela.

Page 3

EDITORIAL
Reconnaissance

Page 2

ÉDITORIAL

Reconnaissance

La compilation des meilleures chansons d'Edo Ganga, doyen du mythique orchestre Les Bantous de la capitale, est une reconnaissance de l'œuvre de ce patriarche, décédé en 2020, à 87 ans.

Edo Ganga a eu une carrière musicale pleine de plus de 60 ans et a enrichi le répertoire des orchestres comme TP Ok Jazz, Le Peuple et Les Bantous de la capitale. C'est donc à juste titre qu'il reçoit un tel hommage.

Le coffret de deux CD et un DVD financé par l'ambassade de France comprend vingt-neuf chansons dont deux interprétations et vingt-sept de l'artiste-musicien honoré. L'ambassadeur de France au Congo, François Barrateau, qui a déclaré avoir passé des moments mémorables avec cette icône de la musique congolaise peu avant sa disparition, garde de magnifiques souvenirs de lui.

Au moment où la musique des deux Congo est portée mondialement à l'affiche après l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco, une telle sublimation faite à l'un des virtuoses compositeurs et saxophonistes des Bantous de la capitale n'est que justice.

Tous les amoureux de la rumba et de la salsa se souviennent encore des airs envoutants des nombreuses chansons anthologiques d'Edo Ganga comme « Maman Aimé » célébrant sa mère et « Germaine yebaka ngai » dédiée à l'une de ses nombreux fans. Ils s'y retrouveront !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES INSTITUTIONS

Les députés approuvent la nouvelle loi organique du CSLC

La loi modifiant et complétant la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a été adoptée le 19 mars, à Brazzaville, par l'Assemblée nationale.



Le gouvernement a évoqué la nécessité d'apporter une réforme au regard de l'évolution institutionnelle du pays et de l'impact opérationnel des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Avec la création du poste de Premier ministre ainsi que du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, la Constitution du 25 octobre 2015 a fait évoluer les institutions de la République, a reconnu la Commission des lois et affaires administratives de la chambre basse du Parlement. En apportant cette réforme, les deux institutions peuvent désormais désigner des membres au CSLC.

Aussi, au regard des missions assignées au CSLC, le membre désigné par la Cour suprême devrait être un professionnel du droit, ce qui n'était pas le cas dans la loi initiale. Par ailleurs, l'usage des nouvelles technologies dans le secteur de l'information, la télé-

vision numérique terrestre, la diffusion des programmes audiovisuels par satellite et par fibre optique, la presse en ligne et bien d'autres modes de diffusion, élargissent désormais le champ de compétences du CSLC. La plus grande particularité de cette réforme est le fait que la durée du mandat des membres de cette institution passe de trois à cinq ans renouvelable une fois.

« Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'initiative du gouvernement qui, dans ce projet de loi organique, a pris en compte l'essentiel de nos préoccupations, notamment en ce qui concerne la révision de la durée du mandat des membres du CSLC, la nouvelle dénomination de son organe technique de travail qui s'appellera désormais Secrétariat général au lieu de Secrétariat administratif ainsi que l'élargissement du champ d'action de l'institution », se réjouissait le président du CSLC,

Philippe Mvouo, lors de son audition en commission.

Défendant le projet de loi en plénière, le ministre en charge de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a rappelé qu'en dehors des principales motivations ayant conduit à cette réforme, il y a aussi le problème de la réorganisation du mode de désignation des membres du CSLC. « A ce niveau, tenant compte de la complexité des dossiers à traiter qui appelle à des compétences aussi bien techniques en matière de numérique que juridictionnelles, le gouvernement a jugé utile que cette institution soit pourvue d'un professionnel dans le domaine du numérique afin de l'éclairer sur des questions techniques, mais aussi d'un professionnel du droit, entendu que le Conseil prend des décisions qui sont susceptibles d'être attaquées devant les juridictions », a justifié le porte-parole du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMÉMORATION

L'UDH-Yuki s'est souvenue de Guy-Brice Parfait Kolélas

L'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) a célébré, le 21 mars à Brazzaville, l'an 1 de la disparition de son président fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas. Une commémoration couplée à la levée du deuil porté en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce a été dite, pour l'occasion, en la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo pour marquer l'événement. Dans son homélie tirée des saintes écritures, le curé de la paroisse, le père Jean de Dieu Mpassi, officiant le culte, a salué la mémoire de Guy-Brice Parfait Kolélas, la pertinence de son jugement et sa foi en Dieu et en l'homme. « *Il portait en lui quelque chose d'invincible, l'ambition d'une fraternité qui devait habiter chaque homme politique* », a-t-il dit.

Par contre, dans son mot de circonstance, le secrétaire général de l'UDH-Yuki, Cyr Rodrigue Mayanda, a rappelé les qualités de l'homme. « *Un humaniste pacifique, altruiste qui s'oubliait pour penser aux autres, un personnage qui s'était détaché de tout bien matériel car vanité des vanités, à l'image de son père Bernard Bakana Kolélas* ». Il a rappelé le dernier message de l'illustre disparu, le



20 mars 2021 depuis son lit d'hôpital et en pleine agonie, à savoir « Battez-vous », forme de testament légué aux militants et sympathi-

sants de ce parti. Cyr Rodrigue Mayanda a rappelé les aspirations du président fondateur. « *Toute sa vie durant, il a donné à*

Une vue des participants à la cérémonie. DR sa famille tant biologique que politique et surtout à son pays le Congo, un nouveau visage, un visage humain à travers sa vision et

« Il portait en lui (...) l'ambition d'une fraternité qui devait habiter chaque homme politique »

son projet de société « Le plan parfait pour le redressement du Congo », a-t-il indiqué.

Projet de société qui, selon lui, avait pour ambition de réformer en profondeur le Congo et qui avait, entre autres, des piliers comme la décentralisation intégrale consistant en une refonte de l'organisation territoriale et administrative du pays pour une meilleure efficacité socioéconomique, financière et politique; un meilleur brassage des richesses et diverses cultures du Congo afin de juguler le lancinant problème d'ethnocentrisme et de tribalisme.

Quelques dirigeants de l'opposition et de la société civile ont rehaussé de leur présence cette cérémonie au nombre desquels Clément Mierassa du PSDC, Jean-Jacques Yhombi-Opango du RDD, Claudine Munari du MUST, Michel Mampouya du PSVR, Helot Matson Mampouya de la DRD, Joe Washington Ebina de la société civile.

Jean Jacques Koubemba

CONGO-NAMIBIE

Les deux pays envisagent la réouverture de l'Institut de Loudima

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a échangé le 22 mars avec l'ambassadeur de Namibie au Congo, Sipapela Cletius Sipapela, sur les actions à mener entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement technique.

Les discussions ont porté sur le retour des apprenants namibiens à l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima, dans le département de la Bouenza, a expliqué le diplomate namibien à sa sortie d'audience.

Selon lui, la localité de Loudima occupe une place importante pour son pays après avoir servi de refuge à ses compatriotes lors des troubles en Angola. « *Loudima est considérée comme un centre d'instruction pour la Namibie et servira de témoignage à la commission mixte qui se tiendra entre les deux pays dans les jours à venir* », a-t-il déclaré.

Pour le directeur de la Coopération à l'Enseignement technique et professionnel, Louis Marie Ndila, la réouverture de cet institut après quatre ans consiste à garder de bons souvenirs entre le Congo et la Namibie. « *Les deux pays doivent se rencontrer de temps en temps afin de voir les actions qu'ils pourront mener ensemble. A la création de cet institut, un délai était fixé mais l'établissement avait connu le problème d'adduction d'eau, d'électricité et de voies de circulation* », a-t-il dit.

Lydie Oko

DÉVELOPPEMENT

Le Congo va représenter l'Afrique centrale à la BAD en août

La République du Congo dirigera, à partir d'août prochain, le bureau du Conseil d'administration de la Banque africaine développement (BAD), pour l'Afrique centrale, durant trois ans. C'est à ce titre que le pays abritera les assemblées annuelles de l'institution financière régionale en 2026.

Le chef de délégation des administrateurs de la BAD en séjour de travail à Brazzaville, Matungulu Mbuyamu Ilankir, a fait cette annonce lors d'une réunion le 21 mars,

avec le ministre des Finances et du Budget, Roger Rigobert Andély. Les administrateurs de la BAD sont en séjour de travail d'une semaine à Brazzaville.

Nous avons un système de rotation qui fait que tous les trois ans, nous changeons d'administrateurs. Après la République démocratique du Congo, l'honneur reviendra au Congo de présider le bureau du Conseil d'administration de la BAD pour l'Afrique centrale. Autrement dit, c'est le Congo qui représentera

l'Afrique centrale au Conseil d'administration de la BAD.

Remerciant cette institution pour le soutien multiforme, le ministre des Finances a assuré de tout mettre en œuvre pour que le Congo soit à la hauteur des assises de 2026.

Rappelons que le bureau de la BAD pour l'Afrique centrale est composé du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Centrafrique, du Tchad, du Cameroun et du Burundi.

Lopelle Mboussa Gassia

PROJET REDISSE

Une feuille de route pour prévenir les risques

Le projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse) IV a validé, le week-end dernier à Brazzaville, les documents de sauvegarde visant à prévenir les risques qui découleront de sa mise en œuvre.

Les six documents de sauvegarde portent sur la gestion environnementale et sociale, la planification en faveur de la population autochtone, la politique de réinstallation. A cela s'ajoutent le mécanisme de gestion de plaintes, le

plan d'action contre les VBG/EAS/HA ainsi que le plan des déchets biomédicaux. « *Quand on met en œuvre un projet, il y a beaucoup de risques. Les documents que nous venons de valider nous permettront d'anticiper sur certains risques puis les mitiger* », a indiqué le coordonnateur du projet, Jean Pierre Okandze Elenga. Financé par la Banque mondiale à la somme d'environ huit milliards FCFA, le Redisse, lancé en 2020 pour une durée de cinq ans, a pour objectif le renforcement des systèmes de surveillance des

maladies à potentiel épidémique. Il vise également à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus.

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale concernés par le Redisse sont la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Centrafrique, le Tchad et l'Angola.

L.Mb.G.

NUMÉRIQUE

La BAD va continuer à appuyer le Congo

A la tête d'une délégation des administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD), Mbuyamu Ilankir Matungulu a échangé avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, sur les relations de coopération que les deux parties entretiennent dans le domaine du numérique.

L'objectif de la rencontre consistait à faire le point de l'état d'avancement des projets cofinancés par la BAD dans le secteur numérique, notamment en ce qui concerne le projet de déploiement de la fibre optique en Afrique centrale dénommé CAB (Central Africa Backbone) ainsi que ceux inscrits en perspective 2022. Partenaire financier historique de la République du Congo, l'institution bancaire apporte depuis fort longtemps son soutien dans plusieurs projets nationaux dans différents domaines.

« Au cours de cette réunion, nous avons parlé de la coopération entre la BAD et le Congo dans le domaine des télécommunications. En effet, le Congo vient de se doter d'un Plan national de développement en six axes avec six piliers, et l'un des piliers les plus importants c'est le développement de l'économie numérique. Nous sommes dans un monde qui se digitalise et il est impossible d'avoir une économie dynamique et diversifiée si l'on



n'est pas fort dans le domaine du numérique. La question était de savoir dans quelle mesure et comment la BAD peut travailler avec le Congo pour l'aider dans ce domaine de l'économie numérique », a déclaré Mbuyamu Ilankir Matungulu, chef de délégation de la BAD.

Le ministre Léon Juste Ibombo, de son côté, s'est réjoui de la visite de la BAD au Congo et de son accompagnement dans bon nombre d'initiatives. « Les discussions avec nos partenaires financiers nous ont permis de faire une évaluation des projets appuyés par la BAD dans

Le ministre posant avec la délégation de la BAD/Adiac

le secteur des télécommunications. Comme nous le savons, l'économie numérique est un pilier central dans le cadre de la diversification de notre économie et au niveau de nos axes, nous avons la réduction de la fracture numérique ainsi que toutes les plateformes

que nous allons implémenter dans le cadre de la gouvernance électronique afin que l'on puisse digitaliser l'économie numérique du Congo (...), a-t-il fait savoir.

« Nous nous réjouissons donc de l'accompagnement de la BAD dans plusieurs études, à savoir le système national d'identité digitale, la taxation des secteurs des TIC, sur le plan national vision Congo digital 2025 », a ajouté le ministre Léon Juste Ibombo. En perspective, il a signifié que le Congo a été choisi pour abriter les prochaines réunions annuelles de ladite banque. Il a également annoncé l'opérationnalisation sous peu du Datacenter national et secondaire.

Notons que la BAD organise chaque année des missions de consultations dont l'objectif est de faire le point des projets qu'elle cofinance afin de s'enquérir de leurs états d'avancement et des préoccupations des pays membres en vue d'apporter du soutien.

Gloria Imelda Lossele

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°19/BEAC/DGE-DCBCG/SIO/Ser/2022 pour le choix d'un intégrateur en vue de la migration à la version 12 de l'application Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif budgétaire et de contrôle de gestion

Dans le cadre de l'évolution de son Système d'Information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la migration à la version 12 de l'application Oracle E-Business Suite et l'implémentation du dispositif budgétaire et du contrôle de gestion. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 31 mars 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 31 mars 2022 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 18 FEV 2022

Le Président de la Commission,

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MALI

Une enquête réclamée sur le décès de Soumeylou Boubèye Maïga

Une coalition de partis maliens a réclamé une enquête sur la mort de l'ex-Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, le 21 mars à Bamako, où il était en détention malgré les appels adressés par ses proches à la junte pour son évacuation sanitaire vers l'étranger.

L'ex-Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, était membre de la direction du Cadre d'échange qui a estimé, lundi soir dans un communiqué, qu'il était « mort en détenu politique, dans des conditions très troublantes ». Le Cadre a rappelé que les autorités n'ont pas donné de suite favorable aux nombreuses demandes d'évacuation alors que, selon les médecins, « son pronostic vital était engagé ». Le Cadre « exige l'ouverture d'une enquête indépendante pour faire la lumière sur les circonstances de ce décès et en situer les responsabilités ». Soumeylou Boubèye Maïga, figure emblématique de la scène politique malienne, a été détenu pendant plusieurs mois à la prison centrale de Bamako, dans une affaire de détournement d'argent qui serait liée à l'achat de l'avion présidentiel et d'équipements

militaires. Il était en soins depuis quelques semaines dans une clinique de la capitale, faute d'avoir bénéficié d'une évacuation sanitaire à l'étranger. Après une détérioration de son état de santé, des médecins avaient demandé son évacuation à l'étranger pour des soins. En décembre 2021, la famille avait souligné, en citant les conclusions de médecins, « l'impérieuse nécessité » de l'évacuation de Maïga vers l'étranger, ce à quoi les autorités n'ont pas donné leur feu vert. Le 2 mars, son épouse avait saisi le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, dans une lettre ouverte au sujet de son état « critique ».

Les réactions se sont multipliées après l'annonce de la mort de l'ancien Premier ministre. Toutes ont salué la mémoire d'un homme d'Etat qui a servi son pays. Beaucoup

ont déploré les circonstances de sa mort. Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a déclaré avoir appris « avec tristesse » le décès de l'ancien Premier ministre. Le chef de la Mission de l'ONU au Mali, El-Ghassim Wane, de son côté, s'est dit saisi d'une « grande tristesse ».

Les présidents ivoirien, Alassane Ouattara, et nigérien, Mohamed Bazoum, ont dit leur consternation suite au décès de Soumeylou Boubèye Maïga. Le chef de l'Etat nigérien dit avoir appris « avec consternation la mort » de Soumeylou Boubèye Maïga, sur Twitter. « Sa mort en prison rappelle celle du président Modibo Keita (1960-1967). Je pensais que de tels assassinats relevaient d'une autre ère », a-t-il laissé entendre.

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane La-

mamra, qui s'est dit « ami personnel » du défunt, a présenté ses « sincères condoléances » à la veuve. Ancien journaliste formé au Sénégal et en France, Soumeylou Boubèye Maïga avait été auparavant ministre des Affaires étrangères, de la Défense et chef des services de renseignement. Candidat malheureux à la présidentielle de 2007, il était chef d'un parti, l'Alliance pour la solidarité au Mali- Convergence des forces patriotiques. Depuis août 2021, l'ancien Premier ministre avait été détenu à la maison d'arrêt centrale de Bamako. Il avait été transféré en décembre dans la clinique où il est décédé. Soumeylou Boubèye Maïga avait été incarcéré après avoir été inculpé de « faux, usage de faux et favoritisme », dans le cadre d'une enquête sur l'achat d'équipements militaires et l'acquisition d'un avion présidentiel, en

2014, alors qu'il était ministre de la Défense. Nommé Premier ministre en 2017, il avait été contraint à la démission après le massacre de quelque 160 civils peuls en avril 2019 à Ogossagou (centre) par de présumés chasseurs dogons et après une série de manifestations dénonçant la mauvaise gestion du pays. Depuis 2012, l'histoire du Mali est marquée par des coups d'Etat et une instabilité qui menace aussi les pays voisins. A la tête du pays, le colonel Assimi Goïta s'est engagé à céder la place à des civils après des élections dont la date n'a pas été fixée. Le retour des civils au pouvoir au Mali est source de contentieux avec les pays ouest-africains, qui ont sanctionné en janvier dernier la junte pour avoir révoqué son engagement initial d'organiser l'élection présidentielle en février.

Yvette Reine Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE

Un pacte d'aide post-covid-19

L'Organisation des nations unies (ONU) a adopté un pacte pour aider les Pays les moins avancés (PMA) à se remettre de la covid-19 et à prospérer à long terme. Ces pays souffrent d'une dépendance excessive telles que l'agriculture, car restés extrêmement vulnérables au choc économique causé par la maladie.

Les Nations unies ont adopté un nouveau pacte visant à aider les pays dont les vulnérabilités ont été les plus exposées par la pandémie de covid-19 et le changement climatique, la plupart se situant en Afrique. Ces pays souffrent d'inégalités en matière de vaccins, de ressources insuffisantes pour lutter contre la pandémie et d'une escalade de la dette. L'accord, connu sous le nom de Programme d'action de Doha, vise à garantir que les PMA soient fermement replacés au sommet de l'agenda international. Il a été adopté lors de

la cinquième Conférence des Nations unies sur les PMA, à New York, aux Etats-Unis, et se poursuivra à Doha, au Qatar. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à aider les PMA à se relever de la covid-19 et du changement climatique. Les résultats sont les mêmes selon lui, à savoir : « inégalité, faim, pauvreté, défaillance des infrastructures, concurrence pour l'accès à des ressources qui s'amenuisent, insécurité et conflit ». Il a salué le soutien du Qatar « à faire avancer ce programme, notamment en

aidant quinze pays supplémentaires parmi les moins avancés à quitter cette catégorie d'ici à 2031 et à ne plus y retourner ».

Les cinq éléments vitaux

Antonio Guterres a rappelé cinq éléments essentiels du Programme d'action de Doha et qui aideront les PMA à se relever à court terme, à atteindre les Objectifs de développement durable à moyen terme, et à se développer et prospérer sur le long terme. Parmi les éléments vitaux, il y a l'accès aux vaccins; un système fi-

nancier mondial qui donne la priorité aux besoins des pays les moins avancés; un élément vital consistant à soutenir les transformations structurelles dans les PMA; un élément l'action climatique, et la paix et la sécurité. « Aujourd'hui, nous sommes confrontés au plus grand nombre de conflits violents depuis 1945. Et les pays les moins avancés représentent la grande majorité de ces points chauds », a noté le patron de l'ONU. Pour lui, la paix et la sécurité ne peuvent s'installer en l'absence de développement qui ne peut

pas non plus prendre racine en l'absence de paix et de sécurité. Il a appelé à s'attaquer aux racines des conflits violents en investissant dans le développement. Cela inclut un nouveau contrat social au sein de toutes les sociétés, a-t-il dit, incluant la couverture maladie universelle, l'éducation et la formation. Il a également appelé à la mise en place des institutions nationales et des systèmes judiciaires inclusifs et résilients à la corruption et aux abus de pouvoir, ancrés dans les droits de l'homme et l'Etat de droit.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Début du dialogue républicain en l'absence de l'opposition

Le dialogue républicain sur la paix et la sécurité qui vise à réconcilier les Centrafricains s'est ouvert, le 21 mars, à Bangui. Mais l'opposition a annoncé qu'elle n'y prend pas part.

La tenue de la rencontre d'échanges qui doit durer jusqu'au 27 mars était une promesse du président Faustin Archange Touadéra après sa réélection. L'objectif affiché se résume jusqu'alors à « restaurer la paix et la sécurité ».

Les organisateurs ont diffusé une liste de cinq « thématiques », dont « Paix et sécurité », « Gouvernance politique, renforcement démocratique et institutionnel » et « Développement économique et social ».

L'opposition démocratique a refusé de prendre part au dialogue et dit avoir posé des conditions qui n'ont pas été prises en compte. C'est ce qui ressort de la concertation qui a eu lieu dimanche, entre les principales formations politiques de l'opposition.

Côté gouvernement, le président du comité préparatoire, le ministre d'Etat Obed Namsio, a dit regretter l'absence de l'opposition. Hormis deux représentants dans le présidium et malgré la « main tendue du chef de l'Etat ». « La porte est toujours ouverte », a-t-il lancé. « Ce n'est pas un dialogue de trop, mais une chance de plus pour la paix », a déclaré le président Archange Touadéra avant de donner le top départ pour trois jours de travail en commission puis trois jours de débat.

Y.R.Nz.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Filipe Nyusi sollicite l'aide de la communauté internationale face aux shebabs

A l'occasion d'une visite de son homologue portugais, Marcelo Rebelo de Sousa, le 18 mars à Maputo, le président mozambicain, Filipe Nyusi, a mis en garde contre le nombre d'attaques terroristes dans le nord du pays.

« On est tout à fait conscient que la victoire complète est encore loin. Nos troupes sont encore en train de se battre en ce moment même sur l'île de Matemo, parce que les terroristes essaient de s'y infiltrer. Mais cela nous coûte cher; en raison de la nature même de cette menace terroriste. Ils sont invisibles et très motivés, en raison des financements et soutiens extérieurs dont ils bénéficient, et qui renforcent leurs actions dans notre pays », a déclaré Filipe Nyusi qui a affirmé que les terroristes sont toujours présents et très actifs.

Face à cette situation, le chef de l'Etat mozambicain a sollicité l'aide de la communauté internationale. « Nous renouvelons notre appel auprès de la communauté internationale, pour continuer à soutenir les efforts du Mozambique, et les forces de nos amis, le Rwanda et la SADC, dans ce combat, afin de pouvoir éradiquer ce phénomène terroriste qui touche notre pays et concerne toute l'Afrique australe », a-t-il dit.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha), au moins huit villages ont été attaqués le mois dernier dans la province du Cabo Delgado, où sévissent les rebelles shebabs; une rébellion islamiste présente dans la région depuis 2017.

Toujours selon Ocha, la dernière attaque il y a deux semaines sur trois villages a fait une quinzaine de morts. Le Rwanda et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont déployé des troupes dans la région pour aider le gouvernement mozambicain à lutter contre le terrorisme.

Au total, soixante-dix accords bilatéraux ont été signés entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Ce sujet a été au centre des échanges entre les présidents de ces deux pays d'Afrique australe. Il s'est agi de cerner les mécanismes à même de favoriser l'application de ces accords appelés à booster l'axe Maputo-Pretoria.

L'idée d'une évaluation semestrielle a été retenue. Mais l'insécurité dans la province mozambicaine de Cabo Delgado s'est aussi invitée à la rencontre.

« La crise à laquelle sont confrontés le gouvernement et le peuple mozambicain dans la région de Cabo Delgado n'est pas différente. Nous l'affronterons ensemble comme nous le faisons maintenant sous l'égide de la SADC avec la même détermination, certains que les forces de la démocratie et de la paix seront victorieuses », a déclaré le président sud-africain, Cyril Ramaphosa. Ce soutien tombe à pic pour Maputo décidé à vaincre les terroristes qui entravent la quiétude dans une région riche en gaz

« Nous acceptons ce soutien, mais nous comprenons que l'on ne peut pas combattre le terrorisme de manière isolée. Ce fait est confirmé par les résultats sur le terrain, même si des attaques sporadiques ont persisté. La réduction des attaques terroristes confirme la vieille vérité selon laquelle l'union fait la force », a expliqué Filipe Nyusi, le président du Mozambique. La SADC a déjà mobilisé trois mille hommes en soutien à l'armée mozambicaine, alors que le Rwanda en a déployé mille soldats.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION MILITAIRE

Le collège national de défense du Nigeria en fin de mission au Congo

Arrivée à Brazzaville le 13 mars, la délégation du collège national de défense de la République fédérale du Nigeria, composée d'une trentaine de personnes parmi lesquelles des stagiaires et le personnel de l'encadrement, a finalement clôturé son voyage d'étude entamée en République du Congo.



Le ministre de la Défense nationale en séance de travail avec la délégation nigériane. DR

Conduite par le général Bob Manuel Kokoeté Effiong, la délégation était arrivée au Congo pour évaluer les systèmes de défense entre les Etats. A cet effet, elle a été reçue le 14 mars par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, avant de s'entretenir, le 16 mars, avec le général de division, Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC).

La veille, la délégation s'était rendue à la direction des Affaires stratégiques et de la coopération militaire où elle avait été reçue par le colonel Jean Aimé Ignoumba. Bien après, le chef d'état-major adjoint de la marine, le colonel de vaisseau Jean Bruno Ngouono, a présenté à la délégation les FAC.

Au nombre d'activités programmées durant le voyage d'étude du collège national de défense du Nigeria, citons la visite de l'Académie militaire Marien-Ngouabi (ACMIL) et de l'Ecole de génie travaux (EGT). Une présentation des deux établissements a été faite respectivement par le directeur de la formation initiale de l'un et de l'autre structure, à l'exemple du lieutenant-colonel, Moundélé-Ngolo. Par la suite, la délégation a visité les structures de l'EGT, avant d'effectuer l'échange des présents avec l'académie.

Signalons que le collège national de défense du Nigeria, qui n'est pas à son premier voyage au Congo, existe depuis 1992. Pour ce récent séjour à Brazzaville, la délégation a visité plusieurs endroits dont le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Guillaume Ondze

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'association « Un million d'arbres » multiplie les stratégies pour faire face aux impacts du fléau

Dans le but d'attirer l'attention des Etats et de la communauté internationale sur les enjeux liés au changement climatique ainsi qu'à l'environnement et à la valorisation des arbres afin qu'ils cultivent l'esprit de coopération et de développement durable, l'association « Un million d'arbres » que préside Jean-Paul Wabotai célèbre, depuis le 14 mars, en France son neuvième festival et sa deuxième semaine nationale de plantation d'arbres.

Le festival qui a pris fin le 21 mars avait pour objectif principal de sensibiliser le grand public ainsi que les gouvernements aux enjeux liés au changement climatique, à la préservation de l'environnement et à la valorisation de la forêt et des arbres. La rencontre fait suite à un appel à l'aide du maire de Monze, Christian Caverivière. Une petite commune d'environ deux cent trente habitants, située au sud de Carcassonne, notamment à la suite de l'incendie qui, il y a deux ans, a ravagé une grande partie de la forêt communale, soit 700 ha. « J'ai été touché et j'ai répondu présent, en impliquant mon association dans la levée des fonds nécessaires à la restauration de ce patrimoine », a-t-il déclaré en insistant sur le fait que, tous nous pouvons agir, chacun à sa manière et à son niveau, institutionnel, associatif, familial..., parce qu'un arbre égale une vie. Pour y



Photo de famille DR

arriver, il est nécessaire d'orchestrer la plantation d'un million d'arbres en France d'ici à 2022, d'instaurer la semaine nationale de plantation d'arbres en France, diffuser le concept « planter un million d'arbres » partout dans ce pays, organiser des levées de fonds au bénéfice de petites communes dévastées par les incendies de forêts et organiser deux fois par an le festival « Un million d'arbres », notamment

chaque mois de mars et novembre. Sans oublier l'option de porter la création de la pépinière et de la forêt de l'humanité car, face à l'urgence climatique dont tout le monde est de plus en plus conscient, il faut agir.

« Je suis Jean-Paul Wabotai, artiste pluridisciplinaire. Mes domaines de prédilection sont la voix, le mouvement et la peinture. Je produis moi-même et j'accompagne également

d'autres artistes pour qu'ils expriment le meilleur de leur être. Je suis originaire de la République démocratique du Congo qui a la deuxième forêt mondiale après l'Amazonie. Après un temps en Australie, je suis venu en Europe où je vis, entre la France et l'Espagne, depuis 1982 », a précisé le responsable de l'association. Il a souligné qu'il est un artiste sensible en lien avec la nature, les arbres,

les plantes, les animaux. Et, il observe le bienfait des arbres sur les êtres humains, leur offrant l'ancrage qui leur manque souvent.

Parlant des temps forts de ce festival, le président de cette plateforme associative a précisé que face à la catastrophe de Monze, dans le sud de la France, ce neuvième festival porte la levée de fonds nationale et internationale. Ceci, pour aider cette commune audoise dans son projet de reboisement. Notons que l'association « Un million d'arbres » a été créée à Montpellier, en 2017. Ses multiples démarches auprès des différents acteurs institutionnels lui ont permis aujourd'hui de continuer sa mission : participer à une large ouverture vers le monde, rester à l'écoute des jeunes générations, observer l'impact sur la nature et œuvrer dans une véritable solidarité pour préserver la nature et construire le monde de demain.

Rock Nassakys

THÉÂTRE

Un procès fictif « Humanité contre covid-19 » pour sensibiliser l'opinion

La représentation du procès « Humanité contre covid-19 » a eu lieu le 19 mars dans l'auditorium du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence des diplomates et de la marraine de cette initiative éducative, Béléndia Ayessa.

La pièce « Humanité contre covid-19 » a été présentée par les élèves du complexe scolaire Camara-Laye. Auparavant, le promoteur de ce complexe, Laurent Koy, a souligné qu'à ce jour cinq variants de la covid-19 sont considérés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme préoccupants dont trois circulent encore au Congo. Il s'agit du variant britannique baptisé Alpha (variant plus contagieux, plus résistant à certains vaccins et à 64% plus mortel) ; du variant indien nommé Delta (plus dangereux, plus contagieux et souvent mortel) ; du deuxième variant sud-africain nommé Omicron (caractérisé par sa transmission rapide, sa forte contagiosité et a touché toutes les couches de la population y compris des personnes préalablement vaccinées).

Le promoteur de Camara-Laye a rappelé que depuis le 9 novembre 2021, le Congo est dans la quatrième vague des contaminations préalablement vaccinées, n'ayant atteint que 11,70% de sa population. Il est revenu sur les propos du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 8 mars dernier, rappelant que l'assouplissement ou la levée de certaines mesures barrières par le gouvernement ne signifiait pas la fin de la pandémie au Congo.

Laurent Koy a fait savoir que les données épidémiologiques de la pandémie de covid-19, en date du 18 mars 2022 à 13h, se présentent comme suit : au niveau mondial, on dénombre plus de 462 758 117 cas confirmés, 6



Les acteurs posant avec la marraine et le promoteur du complexe Camara-Laye/Adiac

056 725 décès, soit un taux de létalité de 1,30% ; en Afrique centrale : 412 477 cas confirmés, 6 320 décès, soit un taux de létalité de 1,52% ; au niveau national, les données statistiques du 14 mars 2020 au 26 février 2022 indiquent ce qui suit : 23 812 cas confirmés, 22 245 cas guéris ; 1 567 cas actifs (cas encore sous traitement), 375 décès, soit un taux de létalité de 1,57% . C'est dire que la covid-19 qui ne distingue ni race ni fonction, ni rang social ni privilégiés, est toujours là, agressif et souvent mortel. Elle continue de gagner du terrain avec la recrudescence des cas de contaminations actuellement en Chine. « Restons donc vigilants. Seule la vaccination massive et le strict respect du port obligatoire et convenable du masque restent les moyens les plus fiables pour atteindre l'immunité collective », a-t-il souligné.

C'est pourquoi, l'école Camara-Laye l'enfant noir, l'école de prédilection, par ce procès

« Humanité contre covid-19 » interprété par ses élèves, apporte son soutien au gouvernement congolais dans la sensibilisation de la lutte contre cette pandémie qui décime des milliers de vies et crée le chaos à travers tous les continents. L'ambition de l'école, a-t-il indiqué, est d'aller jouer ce procès à l'international.

La décision de la Cour

En date du 19 mars, la Cour internationale des pandémies, siégeant dans l'amphithéâtre Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, statuant en dernier ressort, sur l'affaire opposant « L'humanité au coronavirus (Covid-19), durant son audience publique, a rendu son arrêt. En effet, la Cour, statuant publiquement en dernier ressort et contradictoirement, a condamné la victime pour : crimes contre l'humanité, vu l'article 2019 ; troubles à l'ordre mondial, vu l'article 2020 ; cinquante ans d'emprisonnement de prise de

conscience, vu l'article 2030, ainsi que d'une mise au point, d'un vaccin fiable et efficace contre la covid-19 d'ici à dix ans, vu l'article 3030.

La présente affaire a été jugée et débattue par Jordy Ondzongo statuant en juge principal ; Marco Mangath, Jasley Youngui, Aminata Sow Koy, statuant en juges accesseurs ; Bachirou Moriba, statuant en procureur de la République ; et Lorine Mpassi greffière.

Accusé (covid) Dylane Ngoulou ; victime (Humanité) Racky Sow.

Avocats de la défense : Jérémie Bélémené ; Yasmine Diambaka ; Céline Ombeta ; Dayana Kinzonzi. Avocats de la partie civile : Dan Biliki ; Victoria Miankenda ; Hakel Lokombé ; Brenda Ndivili. Témoin de la partie civile : le Dr Irina Yan Kamango, spécialisée en maladie infectieuse. Témoin de la défense : le directeur Sung-Ni Lena Victorie, spécialiste en virologie. Témoin cité par le procureur : (OMS) Annais Ollita. Le

tout sous l'encadrement de Rodriguez Jérôme Nguié.

Prenant la parole à l'issue de ce procès, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béléndia Ayessa, en sa qualité de marraine, a reconnu que rarement, le monde aura été aussi alerté par des attitudes à observer face à une maladie de type covid-19. Distanciation sociale, mesures barrières, confinement... « A l'heure où nous sommes, la pandémie n'est pas encore éradiquée. Fort heureusement, il y a aujourd'hui quelques voies d'explorations positives qui nous sont tracées. Il nous faut donc continuer de vivre et ne pas sombrer dans le désespoir », a-t-elle déclaré. Elle a indiqué par la suite que les premières armes pour combattre cette pandémie demeurent le respect des mesures barrières.

Enfin, la marraine a félicité les élèves pour cette exceptionnelle prestation. « Nous avons été impressionnés par les résultats que vous avez réalisés. Par votre merveilleuse représentation, nous comprenons aisément que votre établissement joue un rôle crucial contre la covid-19. Chers élèves, pour réaliser une telle prouesse, vous avez dû travailler fort et longtemps et vous avez dépassé nos attentes à chaque étape. Encore une fois, bravo à vous, à vos encadreurs et un grand merci à M. Laurent Koy, promoteur de votre établissement », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Zao en concert au Centre culturel Zola

La star de la musique congolaise se produira au Centre culturel Zola (CCZ), le 26 mars. Ce concert qui couronne le mois de mars est le tout premier des productions scéniques à Zola. Il marque aussi le soixante-neuvième anniversaire de l'existence de Zao.

Mois de mars, mois dédié à la femme, l'artiste musicien de renommée internationale, Casimir Zoba dit Zao, va le couronner par une production scénique au CCZ de Brazzaville. Né le 24 mars 1953 dans le district de Goma Tsé-Tsé, département du Pool, Zao va célébrer à travers ce concert les soixante-neuf ans de son existence et les quarante ans de sa carrière musicale.

A propos de ce concert inédit, le responsable du CCZ a dit : « Zao c'est une icône de notre musique et on a jugé bon, vu son niveau, qu'il soit le premier à ouvrir le bal des productions à Zola. Bien sûr qu'il y a diverses productions, mais sa grandeur est une lumière qui éclaire les jeunes artistes qui se produisent et se produiront à Zola

». Notons que Casimir Zoba dit Zao a débuté sa carrière musicale à l'âge de 12 ans, dans les chorales religieuses et les ballets traditionnels, avant de devenir membre de plusieurs groupes et ensembles dont les « Adhérents » ou les « Gloria » au lycée, ainsi que les « Anges ». Percussionniste en passant, Zao a fini par obtenir le concours de l'Ecole normale des instituteurs (ENI) en 1978. Cependant, son admission à l'ENI ne lui a pas empêché de continuer avec la carrière musicale. C'est dans les années 1980 qu'il se lance en carrière solo et depuis lors, il s'est fait remarquer dans un style caractérisé à la fois d'humour satirique et d'ironie. Zao aborde des sujets très sensibles comme la corruption, la mort, l'adul-



tère, la guerre, l'alcool, ... A travers ses chansons, il fait passer beaucoup de messages. « Ancien combattant », « Aiguille », « Nkumbi » ... en sont des belles illustrations.

Souvent à cheval entre deux vols, Zao donne des concerts suivis par un public métissé quel que soit l'endroit où il se trouve. Ses chansons à l'instar de « Moustique », « Corbillard », « Adam et Eve », « Béatrice », ... n'ont pas de frontières. En 1982, il reçoit le prix « Découvertes » de Radio France internationale en particulier grâce au titre « Sorcier ensorcelé ». Il reçoit aussi en 1983 le prix de la meilleure chanson au Festival des musiques d'Afrique centrale pour la chanson « Corbillard ».

B.Ok.

COOPÉRATION

Kinshasa et la région de Bruxelles-capitale redynamisent leurs relations

Le ministre-président de la région de Bruxelles-capitale, Rudi Vervoort, en séjour à Kinshasa depuis le week-end dernier, et le gouverneur Gentiny Ngobila, ont signé, le 21 mars, dans la salle polyvalente de l'Hôtel de ville, l'avenant à l'accord de coopération entre les deux villes.

La ville-province de Kinshasa et la région de Bruxelles-capitale ont redynamisé leur accord de coopération existant depuis avril 2016. Au total, six domaines de coopération ont été retenus dans l'avenant signé. Il s'agit de l'environnement, de la mobilité, du renforcement des capacités administratives et institutionnelles, de l'informatique, de la culture et du genre. « Cette collaboration permet des échanges de connaissances et d'expériences, et la mise en place des programmes de renforcement des capacités qui apportent une plus-value au plus près des citoyens », a expliqué le gouverneur de Kinshasa, Gentiny Ngobila.

Des actions à impact visible à l'actif de la partie bruxelloise

Dans le cadre de l'exécution de cette coopération, l'autorité urbaine de la capitale congolaise a reconnu la réalisation par la partie bruxelloise de plusieurs actions à impact visible, en dépit des restrictions dues à la covid-19. A l'en croire, sept communes bruxelloises sont actuellement



L'échange des documents entre le ministre-président Rudi Vervoort et le gouverneur Gentiny Ngobila. DR

actives en République démocratique du Congo, dans le cadre du programme fédéral de coopération internationale communale. Parmi ces communes, il y a notamment Bruxelles, Ixelles, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert qui ont développé des partenariats avec les

communes de Kinshasa dont Bandalungwa, Kalamu, Kimbanseke, Kintambo et Limete.

Le gouverneur Gentiny Ngobila a également fait savoir que cinq autres communes wallonnes ont, par le truchement du même programme, développé des partenariats avec certaines autres com-

munes kinoises. Il a précisé qu'il y a, dans cette optique, la commune d'Olne, qui est en partenariat avec Matete; la ville d'Herve, avec la commune de Ngaliema; la ville de Namur, avec la commune de Masina; la commune de Court-Saint-Etienne avec celle de Kasa-Vubu; et la commune de Flemalle, avec

celle de N'Djili.

Il a également souligné que ce soutien aux communes kinoises est renforcé par des projets conjoints avec la division urbaine de l'Intérieur et Sécurité, à travers des formations pour les fonctionnaires communaux et le financement de divers projets portés par des associations œuvrant à Kinshasa.

Contribution effective au renforcement de l'accord

Pour Gentiny Ngobila, la mise en œuvre de cet avenant contribuera, de manière effective, au renforcement de l'accord de coopération préexistant entre les deux villes. Le ministre-président de la région bruxelloise-capitale, de son côté, a promis de poursuivre cette volonté de sa région à accompagner la ville de Kinshasa dans la réalisation de ses nombreux projets, notamment dans le secteur de transports et de l'assainissement. Il a été remarqué, lors de la signature de cet accord, la présence d'une forte délégation d'entreprises belges qui a été conduite par le ministre président de la région bruxelloise-capitale.

Lucien Dianzenza

SITUATION SOCIALE DES MÉDECINS

La commission interministérielle va bientôt se réunir

Les travaux de la commission interministérielle regroupant les ministres de la Santé publique, du Budget et de la Fonction publique ainsi que des délégués syndicaux des médecins pourraient être lancés le 26 mars, à Kinshasa.

L'annonce a été faite par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, à l'occasion d'une audience qu'il a accordée, le 21 mars en son cabinet de travail, à une délégation de l'intersyndicale de la santé, conduite par Jean-Fidèle Boyoo Ekangu.

Il s'agira d'un cadre de concertation permanente entre les délégués des trois ministères, des médecins et des pro santé, qui devrait traiter désormais de tous les problèmes liés aux conditions salariales des acteurs du secteur de la santé.

En effet, la délégation syndicale est allée s'enquérir de la suite du protocole d'accord signé en janvier dernier avec le gouvernement ainsi que de l'arrêté interministériel qui prévoyait la tenue des travaux de la commission interministérielle.

« Nous sommes venus demander l'application de l'arrêté interministériel et le respect



Le ministre de la Santé avec les délégués syndicaux. DR

« ...Mettre à notre disposition tous les éléments essentiels pour la base de données, c'est-à-dire pour les alignements de nos agents œuvrant dans le secteur de la santé de toutes les catégories confondues »

strict du protocole d'accord que nous avons signé avec le gouvernement», a déclaré Jean-Fidèle Boyoo au sortir de l'audience.

Le ministre de la Santé publique, a-t-il renchéri, « a assuré que c'est le samedi 26 mars 2022 qu'il va lancer les travaux de la commission interministérielle. Il va mettre à notre disposition tous les éléments essentiels pour la base de données, c'est-à-dire pour les alignements de nos agents œuvrant dans le secteur de la santé de toutes les catégories confondues ».

Profitant de cette rencontre, les syndicalistes ont également déploré quelques manœuvres administratives tendant à torpiller le processus d'alignement des pro santé. Ils ont donc insisté sur l'implication personnelle du ministre de la Santé en vue de bien finaliser le travail, pour éviter de revenir à la case du départ.

Blandine Lusimana

HANDBALL

AS la Tsongolaise vise l'excellence

Nouveau venu dans l'univers du handball congolais, le club AS la Tsongolaise souhaite vite apprendre, afin de marquer positivement son empreinte lors des compétitions départementales et nationales.



Des joueurs de la Tsongolaise en compagnie de leur entraîneur/Adiac

A peine arrivée au championnat départemental de Brazzaville où elle évolue depuis quelques semaines, la Tsongolaise n'a plus peur de ses adversaires et les titille régulièrement lors de leurs rencontres. C'était le cas pendant la confrontation avec Etoile du Congo, qui a peiné pour s'imposer devant cette nouvelle formation. « Nous sommes encore au début. Nous avons déjà joué trois matches et je vous assure que le meilleur viendra, puisque nous nous améliorons petit à petit. A l'image des clubs comme Abo Sport qui tergiversait à leurs débuts, la Tsongolaise surprendra dans les tout prochains jours, car toutes les équipes ont maintenant presque le même niveau », a indiqué l'entraîneur

principal, Gotène Iwandza Boniface. Composée des joueurs venus de différents clubs de Brazzaville, mais aussi des novices, cette formation qui lance ses premiers pas dans les rencontres des séniors hommes s'engage à participer à toutes les compétitions nationales pour forger son identité et remporter des prix.

Selon le capitaine de cette équipe, Gioviany Nikia, il est nécessaire de miser sur la symbiose et la cohésion afin de consolider les acquis. Pour l'instant, la Tsongolaise s'entraîne régulièrement à l'école Pierre-Ntsiété, à Ouenzé.

Créée en janvier de l'année en cours, la Tsongolaise est le nom d'un ensemble des localités situées dans le département des Plateaux.

Rude Ngoma

SPORT DU TRAVAIL

Lancement des championnats NSIA assurances

Après deux ans de disette, la Ligue départementale du sport du travail de Brazzaville (LDSTB) a gagné, le 19 mars, le pari d'organiser ses championnats de football et de nzango désormais appelés « NSIA assurances ».

Pour la compétition, la Ligue de Brazzaville a reçu un soutien de taille : celui de la mairie centrale. Pour preuve, le coup d'envoi y relatif a été donné par le premier secrétaire du Conseil municipal de Brazzaville. Clesh Atipo Ngapi a encouragé l'initiative de la LDSTB consistant à offrir une opportunité aux Brazzavilloises et Brazzavillois de pratiquer le sport non d'élite mais de loisirs ou de maintien en milieu professionnel. « La santé des travailleurs, nul n'est besoin de le répéter, contribue à coup sûr soit à la croissance de la production, soit au contraire lorsque celle-ci est mauvaise », a-t-il laissé entendre.

La municipalité de Brazzaville, a-t-il assuré, ne ménagera aucun effort pour favoriser et encourager la pratique du sport en milieu professionnel. « Je vous exhorte à vous impliquer fermement dans la pratique du sport en milieu professionnel et ailleurs pour ses bienfaits. Par le sport, certaines maladies peuvent être évitées et d'autres peuvent



Averda et la Redoutable en match d'ouverture de la compétition Adiac

être guéries », a-t-il expliqué.

Au football, à l'ouverture, Averda a battu la Redoutable (l'équipe de Télé-Congo) 2-1. La formation de la Banque postale a eu raison de celle des ARC 4-1. Le match opposant la formation de la Direction générale des finances et équipements (DGFE) à la Banque de développement de l'Afrique centrale (BDEAC) n'est pas arrivé à son terme. Au nzango, Anac a battu BEAC 37-31. La DGSP a dominé la DGFE 35-32, puis CHUB s'est incliné face au CNRTV 19-24.

Ces championnats, a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la ligue, sont inscrits sous le signe de la convivialité. « Le sport du travail, c'est la convivialité et le plaisir. Ce n'est pas la compétition. Nous saluons les travailleurs qui viennent se faire plaisir car le but ultime c'est leur santé. Je vous invite à vous entraîner réellement, parce que croyez-moi, à l'arrivée, il y a des récompenses pour les gagnants », a-t-il commenté.

James Golden Eloué



MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF ET DE L'UNIFFAC FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NR 02/2002/SG/FCF/22

La Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) se propose dans le cadre du projet Centre Technique d'Ignié (PK 45) de procéder à la réhabilitation des bâtiments existants sur le site du projet, sur ressources propres issues de la subvention FIFA Forward 2.0.

A cet effet, elle invite par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission, les soumissionnaires sont tenus de présenter leurs offres en un seul lot, réhabilitation des bâtiments existants. La durée prévisionnelle des travaux est de 03 mois.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du code des marchés et au manuel de procédures de gestion des marchés de la Fédération Congolaise de Football.

Tout complément d'information peut être obtenu, les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00, à l'adresse suivante :

FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL
2, Rue de la Libération de Paris - Arrondissement 3
Poto-poto - Brazzaville
Téléphone : + 242 06 666 84 87

Le dossier d'appel d'offre, rédigé en français, peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la Fédération Congolaise de Football contre paiement de la somme de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA, non remboursable.

Les soumissions devront être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 11 avril 2022 à 12 heures 00.

Les soumissions reçues après ce délai, en date et en heure, seront rejetées.

Celles reçues dans les délais seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés.

Les ouvertures des plis se feront deux heures après la date limite des dépôts.

Fait à Brazzaville, le

Le Secrétariat Général de la FECOFOOT

DIPLOMATIE

Richard Okissi officiellement installé dans ses fonctions

La cérémonie d'investiture du premier consul honoraire de la République démocratique du Congo (RDC), dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari, Richard Okissi, a eu lieu le 19 mars dans la ville côtière en présence des préfets de ces départements accompagnés d'autres autorités civiles et militaires.

Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur de la RDC en République du Congo, Christophe Mouzungu, a remercié les deux chefs d'Etat pour le choix porté sur la personne de Richard Okissi. Aussa-t-il signifié que sans vouloir rappeler les nombreux faits et actions menées en faveur des ressortissants de la RDC au Congo par ce dernier, il a dit qu'un bien fait n'est jamais perdu. « A mes compatriotes vivant dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari, je vous demanderai simplement de vivre conformément aux lois et règlements qui régissent la République du Congo, car il est plus facile pour le consul d'intervenir pour un innocent qu'un coupable », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Richard Okissi a expliqué que l'ouverture de ce consulat coïncide à la fois avec l'inauguration du siège qui l'abritera. Rendant hommage aux chefs d'Etat des deux pays pour leur politique panafricaine et l'éclat de leurs relations réciproques, il a souligné que la RDC est l'un des pays qui a une communauté plus importante au Congo.

« Depuis l'établissement des différentes frontières entre les deux Congo, et au regard de l'importance des activités économiques et autres, la communauté étrangère de la RDC vivants dans ces trois départements a toujours sollicité une grande attention de la part des autorités des deux Pays. Plus de 360 000



Richard Okissi pendant son investiture / Adiac

conteneurs destinés à la RDC passent par le port de Pointe-Noire et plus de 45% du trafic conteneurs transbordement de ce port ont pour destination la République démocratique du Congo. Ainsi, nous nous engageons à assumer avec dignité, honneur et loyauté ces nouvelles fonctions », a-t-il indiqué.

Soulignons que l'ouverture de ce consul permettra aux ressortissants de la RDC vivant dans ces départements d'éviter le déplacement sur Brazzaville en vue de l'établissement de certains documents consulaires. Richard Okissi a été nommé à ces fonctions le 5 octobre dernier par les autorités gouvernementales de la RDC.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 32e journée, 2e division

Malte, 22e journée, 1ère division
Sans Christoffer Mafoumbi, absent du groupe, Mosta s'incline à Gudja United (0-1).

Portugal, 27e journée, 1ère division

Estoril s'incline chez le voisin du Benfica Lisbonne (1-2). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 85e mn.

Boavista perd le derby face au FC Porto (0-1). Gaius Makouta a joué l'intégralité du match.

Boavista, 13e, ne compte que cinq points d'avance sur la zone rouge, tandis qu'Estoril est 7e à huit points des play-offs.

Russie, 22e journée, 1ère division
Erving Botaka-Yoboma était titulaire lors du match nul concédé par Ufa face à Krasnodar (1-1). Averti à la 38e mn et remplacé à la 61e.

Toujours privé d'Alexis Beka Beka, le Lokomotiv Moscou s'impose chez l'Akhmat Grozny (3-2). Mark Mampassi, titulaire dans l'axe gauche de la défense moscovite, a été averti à la 45e mn.

Au classement, le Lokomotiv Moscou est 6e à quatre points des play-offs, alors que le FC Ufa est 15e et avant-dernier.

Russie, 28e journée, 2e division
Sans Emmerson Illoy-Ayyet, suspendu pour cumul d'avertissements, le SKA-Energiya bat l'Alaniya Vladikavkaz (2-0). Le SKA est 6e à quatre points de son adversaire du jour, 4e et qualifié provisoire pour les play-offs.
Slovaquie, 3e journée des play-offs, 1ère division

Yhoan Andzouana est resté sur le banc lors du match nul du



Malgré le score de parité, les Congolais ont brillé avec un but et une passe pour Kablan Ngoma, à gauche, et un doublé de Yann Mabella (DR)

DAC Dunajska Streda à Zilina (2-2). Le DAC est 4e à huit points du podium, mais à vingt-deux points du premier, le Slovan Bratislava.

Slovénie, 28e journée, 1ère division

Antoine Makoumbou et Maribor, en supériorité numérique dès la quatrième minute, battent Celje (1-0). Un ballon parfait pour Kronaveter, qui manque son duel à deux reprises à la 32e mn. Une intervention défensive hasardeuse, mais sans conséquence à la 36e mn.

Maribor est premier avec trois points d'avance sur le second.

Turquie, 30e journée, 1ère division

Dylan Saint-Louis est entré à la 79e mn lors du match nul d'Ha-

tayspor sur le terrain de Besiktas (1-1). Le score était acquis. Hatayspor est 7e à deux points des places européennes.

Turquie, 29e journée, 2e division
Victoire importante de Bursaspor face à Balikesirspor (2-1). Titulaire, Thievy Bifouma est passeur décisif sur l'égalisation de Bursaspor à la 53e mn: sur la droite de la surface, il adresse un centre admirable au second poteau pour Atasayar (1-1). Remplacé à la 81e mn, une fois le score acquis.

Avec ce succès face à la lanterne rouge, Bursaspor reste 18e et avant-dernier avec cinq points de retard sur le 15e et premier non-relégable.

Warren Tchimbembé est encore

resté sur le banc de touche lors du succès de Mirandes chez la réserve de la Real Sociedad (3-1). Depuis son arrivée en février, en provenance de Metz, l'ancien Troyen n'a joué que six minutes.

Espagne, 26e journée, 4e division, groupe 3
Amour Loussoukou était suspendu lors du match nul concédé par Aguilas à Pulpileno (2-2).

Espagne, 26e journée, 4e division, groupe 4
Velez est tenu en échec par la réserve de Cadiz (0-0). Remplaçant, Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 66e mn.

Géorgie, 5e journée, 1ère division

Dila Gori bat Sioni (2-1), sans Romaric Etou, convalescent.

Israël, 1ère journée des play-

offs, 1ère division

Le Maccabi Haïfa bat l'Hapoel Tel Aviv 3-0. Entré à la 62e mn, Mavis Tchibota est passeur décisif sur le 3e but de son équipe. Le Maccabi est premier avec quatre points d'avance sur le second.

Italie, 31e journée, 2e division
Frosinone bat Benevento (2-0). Sans Gabriel Charpentier, blessé.

Luxembourg, 22e journée, 1ère division

Le Racing Union partage les points avec le Progrès Niedercorn, deuxième du classement, à l'issue d'un match à rebondissements. Après l'ouverture du score des visiteurs, les locaux ont égalisé à la 36e mn sur un bijou de Kablan Ngoma : dans le coin droit de la surface, il enchaîne passements de jambes, crochet extérieur et frappe sublime du gauche. Le premier but de l'ancien Amiénois, arrivé le 14 janvier.

En seconde période, alors que le Progrès avait repris l'avantage, Yann Mabella s'appuie sur Ngoma qui lui remet le cuir dans la course : du droit, l'international congolais, absent de la liste pour le stage d'Antalya, inscrit son 11e but de la saison (2-2, 78e mn).

Opportuniste, il porte le score à 3-2 à la 90e+3 mn d'un petit piqué. Son douzième but de la saison ne suffit toutefois pas puisque Niedercorn égalise à la 90e+6 mn sur un ultime corner. Godmer Mabouba et l'Etzella Ettelbrück sont balayés à domicile par le F91 Dudelange (0-4).

Au classement, le Racing est 6e avec 39 points et l'Etzella est 11e avec 27 unités.

Camille Delourme

ACTION SOCIALE

Des cannes blanches distribuées aux femmes aveugles

En partenariat avec le Rotary Club Ndjindji, l'association Action des femmes aveugles pour le développement (Afad) a remis récemment des cannes blanches aux femmes aveugles au centre de poliomyélite Caritas, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, Mvou-Mvou. L'activité s'est déroulée sur le thème « Canne blanche outil de mobilité et d'inclusion pour une égalité ».

La distribution des cannes blanches a eu lieu le 19 mars, dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale des droits de la femme. Elle est à la réponse du Rotary club Ndjindji à la demande de l'Afad, basée à Brazzaville, d'organiser cette activité à Pointe-Noire. Cela, en vue de faire que les femmes vivant avec handicap visuel de la ville océane ne restent pas en marge de ladite journée, comme le stipulent les trois objectifs spécifiques du TDR cités par Corelli Nick Oko-Mavoungou, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire.

Il s'agit notamment de faire en sorte que les femmes handicapées visuelles puissent maximiser leurs aptitudes et accéder aux services et opportunités offertes à toutes les femmes, lors des festivités de la Journée internationale des droits de la femme ; assurer la promotion de la femme handicapée visuelle à travers cette activité ; assurer la visibilité de la femme handicapée aveugle à travers la canne blanche.

Toutefois, le constat fait est que les femmes déficientes visuelles, qui ont pourtant les mêmes droits que toutes les autres femmes, sont souvent délaissées lors de la célébration du 8 mars et des autres grands événements. Thérèse Kamango, présidente de l'Afad, a aussi déploré le fait qu'elles soient également confrontées à plusieurs difficultés et à certains phénomènes comme le rejet, l'exclusion et l'analphabétisme



Vue du site lors de la distribution des cannes blanches DR

qui réduit leurs chances d'être autonomes. Il faut ajouter à cela la surprotection. La femme handicapée visuelle est souvent surprotégée et elle manque de connaissances, ce qui l'empêche d'évoluer. Il y a donc un grand travail de sensibilisation à faire pour qu'elle comprenne que la perte de la vue n'est pas la perte de la vie.

Servir les autres, une vocation de Rotary Club

Il suffit d'accepter son handicap et être indépendante. Il faut se faire dépister, chercher à avoir l'information et bénéficier d'une éducation»,

a expliqué Thérèse Kamango. Placée sur le thème « Canne blanche outil de mobilité et d'inclusion pour une égalité », la distribution des cannes blanches s'inscrit bien dans le cadre des axes stratégiques d'intervention du Rotary, dont la vocation est de servir les autres. Lesdits axes présentés par Serge Bouiti Viaudo, président du Rotary club Ndjindji de Pointe-Noire, sont la paix et la prévention des conflits ; l'éducation et l'alphabétisation ; la santé de la mère et de l'enfant ; la lutte contre les maladies (avec un accent sur la poliomyélite) ; l'accès à l'eau ; le développement économique et

la préservation de l'environnement. Ajouter à cela certaines valeurs, notamment la diversité, l'équité et l'insertion. Serge Bouiti Viaudo a signifié qu'« en participant à la mise à disposition des cannes blanches aux déficients visuels de Pointe-Noire, le Rotary donne la possibilité aux bénéficiaires de mieux se déplacer dans les meilleures conditions, d'améliorer leur mobilité, d'améliorer leurs conditions de vie, de mieux vivre tout simplement ».

Le sourire et la joie étaient visibles sur les visages des femmes et aussi des hommes et des enfants vivant avec handicap visuel qui ont reçu les

canes blanches à l'occasion. Une joie manifestée par certains à travers des cris et des chants. Les cannes distribuées sont un don de l'Union francophone des aveugles, reçu par Afad en janvier dernier, à travers l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac). Outil de mobilité, de locomotion et d'orientation, la canne blanche est aussi un signe d'identification des personnes vivant avec handicap visuel. Elle est fragile et doit être bien utilisée. De ce fait, une démonstration de son usage et des signes qui l'accompagnent a été faite par Syr Claudy Kokolo, président de l'Unamac. Un petit document sur l'utilisation de la canne sera aussi mis à leur disposition.

Satisfait de cette action, l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général, représentant Mgr Angel Miguel Olaverri, archevêque de l'archidiocèse de Pointe-Noire, a remercié le Rotary club pour sa générosité et l'Afad pour son initiative qui met en route les femmes aveugles en vue du développement. Et s'agissant du développement, de l'éducation et de la connaissance, Thérèse Kamango a évoqué le manque d'école pour déficients visuels au niveau de Pointe-Noire. Ce qui a conduit l'Afad à initier un projet de création d'une école inclusive pour les aider à lutter contre l'analphabétisme et favoriser leur insertion. L'association a besoin des partenaires pour le réaliser.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Océan du Nord
Sécurité-Confort-Fiabilité

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES

ASSISTANCE À LA NÉGOCIATION DE LA RÉVISION DE LA CONVENTION DE CONCESSION DES ACTIVITÉS DE MANUTENTION ET D'ACCONAGE AU PORT PUBLIC DE BRAZZAVILLE

1. CONTEXTE GENERAL

L'Etat congolais par le biais du PABPS doté d'un statut d'intérêt stratégique a signé le 14 mai 2014 une convention de concession des activités de manutention et d'acconage au Port de Brazzaville avec le groupe français NECOTRANS.

Cette convention a fait l'objet d'un rachat de la totalité des titres par le groupe BOLLLORE suivant lettre n°...PBE/COK/0110/2017 du 04 septembre 2017.

Face à ce changement de cessionnaire de titre, le Conseil d'Administration du PABPS par recommandation n°002/2019/PABPS-CA, a autorisé le recours au service d'un cabinet d'affaires en vue d'accompagner le PABPS dans la négociation avec la société les Terminaux du Bassin du Congo (TBC), d'une nouvelle convention de concession des activités d'acconage et de manutention au Port Public de Brazzaville.

2. OBJECTIFS

Les présents termes de référence fixent les missions et les conditions de sélection par appel d'offre, d'une personne physique ou morale pour un appui à la négociation en vue de la signature de la convention de concession de manutention et d'acconage avec le groupe BOLLLORE.

3. MISSION DU CONSULTANT

a. Analyser (i) la convention signée le 14 mai 2014 avec le groupe NCT NECOTRANS, (ii) le rapport des travaux de la commission mise en place par note de service n°068/MTACMM/CAB du 22 juin 2018, et (iii) le projet de facturation des nouvelles grues élaboré par le PABPS.

Cette analyse s'appuiera sur les aspects de la convention tels que :

- La durée de la concession ;
- Les redevances de la concession ;
- Le barème tarifaire du concessionnaire ;
- Le mode de perception des redevances portuaire (guichet unique) ;
- Le ticket d'entrée ;
- L'investissement du concessionnaire ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années ;
- L'exclusivité de passage des marchandises dans la zone concédée ;
- La juridiction compétente pour l'interprétation et /ou le règlement des litiges.

b. Produire un rapport elucidant les points en défaveur du PABPS dans les documents (i), (ii) et (iii) ci-dessus évoqués (rapport diagnostic) ;

c. Elaborer le document de négociation (rapport final), validé par le PABPS ;

d. Produire un chronogramme de travail détaillé au regard de la contrainte temps évoqué au point 7 des présents termes de référence ;

e. Présenter l'approche méthodologique du cabinet pour la réalisation de la mission incluant l'assistance du PABPS dans la négociation.

4. PROFIL DU CONSULTANT

En raison de la nature de la mission, sont autorisés à soumission-

ner, des personnes physiques/morales ayant une expérience professionnelle avérée dans le domaine des négociations similaires (5ans pour les nationaux et 10 ans pour les internationaux).

5. MODE DE SELECTION

Le consultant sera choisi sur la base de l'évaluation des offres techniques et financières :

- Offre technique
 - o Pertinence de la carrière professionnelle du cabinet (formation, années d'expérience) ;
 - o Pertinence de la carrière professionnelle des experts ;
 - o Qualification pour la mission (missions similaires ou en rapport étroit)
- Offre financière
 - o Coût de la mission.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Offre technique (75 points sur 100)	10
• Expérience du cabinet	
	20
• Pertinence de la carrière professionnelle des experts pour la mission	
• Approche méthodologique de la mission	30
• Chronogramme et durée de la mission	15
Offre financière (25 points sur 100)	
• Coût de la mission (le moins disant techniquement qualifié)	25
Total	100

6. INTERLOCUTEUR

Le Directeur Général du PABPS.

7. DUREE DE LA MISSION ET LANGUE

Conformément à la délibération n°0010/2020/PABPS-CA du 30 novembre 2020, les négociations ne pourront excéder la durée de trois mois. Le dossier de candidature sera établi en français.

8. DELAI ET MODE DE SOUMISSION

Les dossiers seront déposés en quatre (4) exemplaires de supports physique, plus une version électronique (clé USB) à la Direction Générale du Ports de Brazzaville et Ports Secondaires sise, 2 allée des manguiers Centre-Ville, au plus tard le 21 avril 2022 à 13heures.



Fait à Brazzaville le, **21 MAR 2022**

Le Directeur Général,

Daniel MOLONGANDZEYI

SANTÉ

Le centre médical Kiminou ouvre ses portes

Situé dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié Tié, le Centre médical Kiminou (CMK) a été construit pour satisfaire les besoins sanitaires de la population de Voungou et celle des quartiers environnants. Il veut être un partenaire privilégié du gouvernement et participer efficacement au projet «Hôpital pour tous».

Le CMK a été ouvert en présence des autorités de la ville, des responsables religieux et de la population environnante. Il est l'aboutissement d'un projet porté par Christo-Colomb Kiminou, président-fondateur de l'Association Kiminou pour la santé et le développement communautaire (Askim) et président du conseil d'administration dudit centre.

Contribuer à l'amélioration de la santé de la population démunie, participer au développement des actions socio-sanitaires et au rayonnement de la politique de santé en République du Congo sont, entre autres, les objectifs de l'Askim, créée en 2019.

« La politique du CMK est de promouvoir une médecine de proximité et des soins à des prix accessibles à toutes les couches, même les plus vulnérables, pour répondre à la demande de la population dans les quartiers périphériques », a dit Christo-Colomb Kimi-



Christo-Colomb Kiminou présentant le CMK / Adiac

no. « À partir de demain et cela pendant une semaine, toutes les consultations seront gratuites au Centre médical Kiminou, et le premier bébé qui y naîtra sera pris en charge par le centre. Une campagne de dépistage gratuit contre le diabète, englobant 1800

personnes, est également prévue », a-t-il ajouté.

D'une capacité de trente et un lits, le CMK est doté d'équipements de dernière génération. Il comprend des salles et services de consultation, de gynécologie, d'imagerie médicale, d'échographie, de la petite chirurgie et de

chirurgie générale, d'urologie et de traumatologie, de laboratoire d'analyses et d'une pharmacie, d'une maternité, d'une unité d'hospitalisation (médecine et pédiatrie), etc. Le CSK a été construit pour aider les familles démunies à se faire soigner à un coût réduit. Un hôpital d'espoir

construit à travers un slogan qui redonne espoir, « Notre foi, votre santé ». Ce centre se dotera d'ici peu d'une ambulance pour la mobilité des malades.

Après le rituel de consécration par le responsable du quartier, les autorités locales ont tous unanimement souhaité bon vent au CMK érigé pour répondre aux besoins de soins de la population.

Signalons qu'Askim est une association apolitique régie par la loi 1901. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la santé des personnes démunies, favoriser l'accès à l'éducation, à la scolarisation et à la formation des enfants orphelins et créer de petites et moyennes unités socio-productives en faveur des jeunes sans emploi, promouvoir le développement communautaire à travers les actions d'insertion, de réinsertion et d'assistance sociale.

**Hervé Brice Mampouya
et Prosper Mabonzo**

LITTÉRATURE

L'écrivain Frédéric Pambou à l'honneur à Ngoyo

À l'occasion de la semaine de la francophonie, le Centre des ressources du conte et des arts de l'oralité a consacré, le 20 mars à Côte mateve, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, une matinée littéraire et artistique à Frédéric Pambou, auteur dramatique, plusieurs fois finaliste au concours théâtral interafricain organisé par Radio France internationale (RFI).

Lecture des textes de Frédéric Pambou, représentation scénique de quelques unes de ces pièces de théâtre, animations diverses ont été au rendez-vous de la journée agrémentée par le Cercle culturel pour enfants et la compagnie de conte Africa Graffitis.

Dans le verdoyant cadre du Centre de ressources de conte et des arts de l'oralité, Aimée Mavouingou Compagnie a fait la lecture scénique d'un extrait de «Mbouanga de tous les miroirs», écrit par Frédéric Pambou.

Jorus Mabilia, le conteur du centre, a de son côté lu le texte théâtral «Grosso Modo» du même auteur, après avoir relaté, dans une intelligente digression, les coulisses de la mise en scène de cette pièce jouée, il y a quelques années, par les comédiens de Pointe-Noire et de Brazzaville.



Frédéric Pambou à Côte mateve / Adiac

Frédéric Pambou a lu le texte «La poursuite de l'illusion», finaliste au 11^e concours théâtral interafricain de RFI.

L'échange avec l'auteur a confirmé sa dimension plurielle, sa plume acérée et alerte. Il a cependant regretté de ne pas avoir été un comédien alors qu'il a cotoyé dans sa jeunesse Sony Labou Tansi, une de ses idoles avec Jean-Baptiste Tati Loutard dont il partage du reste la fascination pour la mer dans ses écrits.

Ecrivain, homme de culture, ancien directeur départemental des Affaires culturelles du Kouilou, Frédéric Pambou a participé au Festival international des francophonies en Limousin. Passionné d'écriture et de recherches, il est actuellement le président honoraire du Centre d'études et de civilisations Loango.

H.B.M.

FORUM MONDIAL DE L'EAU

Denis Sassou N'Guesso plaide en faveur du Fonds bleu pour le Bassin du Congo

À la tribune du neuvième Forum de l'eau qui s'est ouvert le 21 mars à Dakar, au Sénégal, le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, a appelé la communauté internationale à soutenir le Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

« Lancé en 2016, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo mérite le soutien et l'appui de la communauté internationale », a déclaré Denis Sassou N'Guesso qui a justifié cette demande par le fait que ce projet « a mis l'eau et l'économie bleue au centre de ses préoccupations, engagements et initiatives ».

Le manque d'eau étant un sérieux problème, le président congolais a fait le constat néfaste sur cette pénurie. « Au fil des jours, nous faisons le même constat : la pénurie mondiale d'eau s'aggrave. Pour plus de 2,5 milliards de personnes, l'accès à l'eau potable reste un combat quotidien et les experts prévoient que 65% de la population du continent africain sera affectée par le stress hydrique », a-t-il souligné. Il a indiqué que le Bassin du Congo regorge d'immenses réserves hydrographiques, avant d'inviter les participants au forum de Dakar de contribuer à la protection du Bassin du Congo au profit de l'humanité.

En termes de potentialités hydroélectriques, a affirmé Denis Sassou N'Guesso, le Congo possède 27 000 mégawatts pouvant couvrir les besoins en électricité au-delà de ses frontières. Pour cela, il a relevé la nécessité de renforcer la coopération en matière d'infrastructures polyvalentes pour son exploitation.



Une vue des participants/DR

En outre, le chef de l'Etat congolais a rappelé : « Les ressources hydrauliques sont estimées dans mon pays à 1 580 milliards de mètres cubes d'eau d'écoulement annuel, soit une disponibilité de 295 000 m³ d'eau par habitant ». Poursuivant son allocution, Denis Sassou N'Guesso a révélé qu'au cours des deux dernières décennies, le taux moyen d'accès à l'eau potable est ainsi passé de moins de 25% à 54,50%.

Toutefois, il a soutenu que malgré « ces progrès, des défis restent encore à relever, principale-

ment, la gestion des eaux usées et pluviales, et celle des déchets solides ». C'est ainsi que dans le but de préserver le fleuve Congo de la pollution par les eaux usées, un projet pilote d'assainissement impliquant les deux Congo et consistant à construire des stations d'épuration dans les deux capitales, Kinshasa et Brazzaville, est en cours de réalisation.

« **Garantir une autonomie plus effective du secteur agricole** »

Parlant de l'agriculture, le chef de l'Etat pense qu'il faut trouver des

solutions appropriées qui renforcent la disponibilité en eau et garantissent une autonomie plus effective du secteur agricole vis-à-vis des variations saisonnières et de divers aléas climatiques.

Selon les spécialistes, a-t-il relayé, l'emploi, les revenus et la nourriture pour 2,4 milliards de personnes dans le monde restent tributaires de l'irrigation. « Ces derniers estiment également qu'au cours des trente prochaines années, 80% du supplément alimentaire nécessaire pour nourrir les populations proviendront de l'irrigation »,

a-t-il fait savoir.

Pour lui, l'irrigation constitue désormais « un axe stratégique majeur pour une agriculture durable au service de la diversification de l'économie congolaise et de son développement ».

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau célébrée le 22 mars, sur le thème « Les eaux souterraines, rendre visible, l'invisible », Denis Sassou N'Guesso a estimé que c'est l'occasion « de débats féconds pour repenser la gouvernance à l'échelle mondiale de ce trésor enfoui sous nos pieds ».

C'est aussi le lieu, selon lui, de « rappeler le lien direct qui existe entre l'accès à l'eau et l'aggravation des zones de tension sur notre continent ».

« Nous gagnerons la bataille de l'eau grâce à un engagement collectif permanent, adossé à une solidarité véritablement agissante et un effort financier conséquent, à la dimension des différents défis en présence », s'est-il convaincu.

Au terme de son propos, Denis Sassou N'Guesso a souhaité que le forum donne la pleine mesure de cet engagement collectif pour un ordre économique mondial qui contribuera au bien-être des peuples africains et au développement de leurs pays respectifs, tout en préservant l'environnement.

Yvette Reine Nzaba

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Un état des lieux accablant du complexe de Kintélé

La société chinoise CSCEC s'est engagée à faire le nécessaire pour assurer la réhabilitation du complexe sportif la Concorde de Kintélé. Elle a pris cet engagement le 22 mars lors de la descente sur les lieux du ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé.

Le contenu des travaux à réaliser sera énorme, a souligné la société chinoise qui avait construit les installations en 2015. Elle promet de remettre un rapport détaillé au ministre du travail à réaliser après avoir effectué un état des lieux. « Pour l'instant, nous avons trouvé beaucoup d'équipements détruits et d'autres volés. Le contenu des travaux sera énorme. Nous allons faire le nécessaire pour réhabiliter ce stade. Dès que nous aurons fini les visites, nous allons présenter le rapport détaillé au ministère des Sports du travail à effectuer. La durée de réhabilitation dépendra du contenu des travaux à réaliser », a indiqué M. Shi, l'un des responsables de la société.

Le complexe sportif de Kintélé, construit à la faveur des 11es

Jeux africains de Brazzaville 2015, se trouve dans un état très déplorable. Les actes de vandalisme perpétrés depuis octobre 2015 jusqu'à ce jour ont terni son image. En dehors de la sonorisation et la table de mixage qui ont été volées, les dégâts laissés par les actes de vandalisme obligent le gouvernement, qui peine déjà à décaisser les fonds pour assurer l'entretien de ce complexe, à mobiliser autant de moyens pour le remettre en l'état. Les dégâts matériels sont énormes. Dans la salle alarme et incendie, les ordinateurs et modules de communication ont été volés. La salle de vidéo surveillance a été saccagée. « La centrale de surveillance coûte les millions », a précisé Hugues Ngouélondélé. Aujourd'hui, tout le sys-

tème est à refaire puis que les vingt-sept postes téléviseurs ont été emportés et même les câbles de connexion n'ont pas survécu. « Ils sont en train de saccager les câbles pour prendre le cuivre », a relevé Kévin Ngamboulou, le directeur du complexe.

Un équipement important volé

Dans la salle médias, les écrans géants, les micros et même les écrans projecteurs, les baffles et ordinateurs ont subi le même sort. « Les gens volaient même la journée », a-t-il précisé. A la salle VIP, le module pour les ascenseurs a été détruit. Tous les huit ascenseurs que compte le stade ne fonctionnent plus d'après le directeur du complexe. Dans la plupart des compartiments de la loge officielle,

le système d'éclairage a été paralysé. Les vingt-six postes téléviseurs des treize loges officielles ont disparu. Toute la salle de sono a été saccagée et les ordinateurs volés, notamment deux de sonorisation, un autre pour le mat et un tableau d'éclairage. Les câbles ont été délibérément coupés.

Au salon présidentiel, l'écran, les couvre fauteuils et les rideaux ont pris une destination inconnue. Les empreintes des chaussures des voleurs ont été même laissées sur les tapis. Dans l'une des salles de la loge officielle, les voleurs ont pris le soin de ne démonter que le moteur du réfrigérateur, laissant la coque. Tout le palais des sports a été paralysé en électricité. Au terrain d'entraînement, par

exemple, tous les disjoncteurs ont été volés. Plus de deux cent cinquante fauteuils de la salle de réunion ont été volés. Dans les autres salles, seul un échantillon a été laissé juste pour se souvenir de la qualité des fauteuils qui garnissaient ces salles.

Dans tous les cas, l'Etat a sa part de responsabilité. Ces stades sont restés longtemps abandonnés à cause du manque d'argent. « On ne construit pas une maison dans le but de l'abandonner. Il s'agit d'un domaine public que l'Etat a le devoir d'entretenir. Ces lieux sont gardés par la Force publique. A mon avis, ces stades devraient être gardés par les entreprises de gardiennage privées parce qu'elles sont assurées », a rappelé Hugues Ngouélondélé

James Golden Eloué